

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 52 (1972)  
**Heft:** 1: L'environnement

**Artikel:** L'industrie et la protection de l'environnement  
**Autor:** Rickenbach, Andreas M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886706>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'Industrie et la Protection de l'Environnement

A l'occasion de la fondation de la Société Suisse pour la Protection de l'Environnement en juin 1971, nous avons obtenu un bon aperçu quant à **l'attitude du public face aux problèmes**

**de l'environnement.** Peu de temps auparavant l'opinion publique avait été sensibilisée par un référendum sur l'Article de la Constitution fédérale concernant l'environnement, qui fut adopté

avec une majorité sans précédent. L'opinion prédominante pourrait être divisée à peu près en trois groupes.

**Réaction n° 1 :** « Nous compromettons tous l'environnement par notre comportement et procédons maintenant à des actions correctives pour redresser cette situation ». La grande chaîne de distribution Migros a, sans y avoir été obligée par la concurrence ou par la loi, diminué la teneur en phosphate des produits de lavage et la teneur en plomb de l'essence et a déclaré la guerre aux substances étrangères ou toxiques contenues dans les denrées alimentaires. Une filiale de Brown Boveri charge son « brain trust » non seulement de mettre au point une gestion de la production et de la consommation plus conforme aux exigences de l'environnement, mais aussi de prévoir une transformation éventuelle visant à la fabrication de produits assurant la protection de l'environnement. Des parti-

culiers renoncent à une seconde voiture et à des parcours dont la nécessité ne s'impose pas ; ils refusent dans les magasins les sacs de plastique et les emballages superflus et font de la propagande en faveur de systèmes de transport plus favorables à l'environnement.

**Réaction N° 2 :** « Ce sont les autres qui sont responsables de la destruction de l'environnement et, en premier lieu, l'industrie, la course au profit elle-même, les autorités et ceux qui détiennent le pouvoir ». Lors d'une réunion de protestation contre la pollution de l'air par une usine chimique, les participants, en fumant sans arrêt, dégradèrent l'air de la salle beaucoup plus que ne le faisait l'industrie en question à l'extérieur (ce qui est facilement mesurable actuellement).

**Réaction N° 3 :** « La protection de l'environnement en tant que problème est exagérée émotionnellement. Dans la mesure où il existe, il ne regarde que ceux qui en sont la cause ». Telle est l'attitude caractéristique de ceux qui ne connaissent pas encore les faits. C'est ainsi que l'Union Suisse des Négociants en Combustibles s'est moquée d'un appel lancé par la Société pour la Protection de l'Environnement en faveur d'une modération de la consommation de fuel et a prétendu, sans même avoir pris de renseignements plus précis, qu'il était impossible que les gaz résiduels de la combustion du fuel contiennent des substances cancérigènes, sans quoi elle arrêterait immédiatement la vente du fuel. Cette Union ignore les recherches scientifiques qui constatent de façon concluante que ces gaz ont une

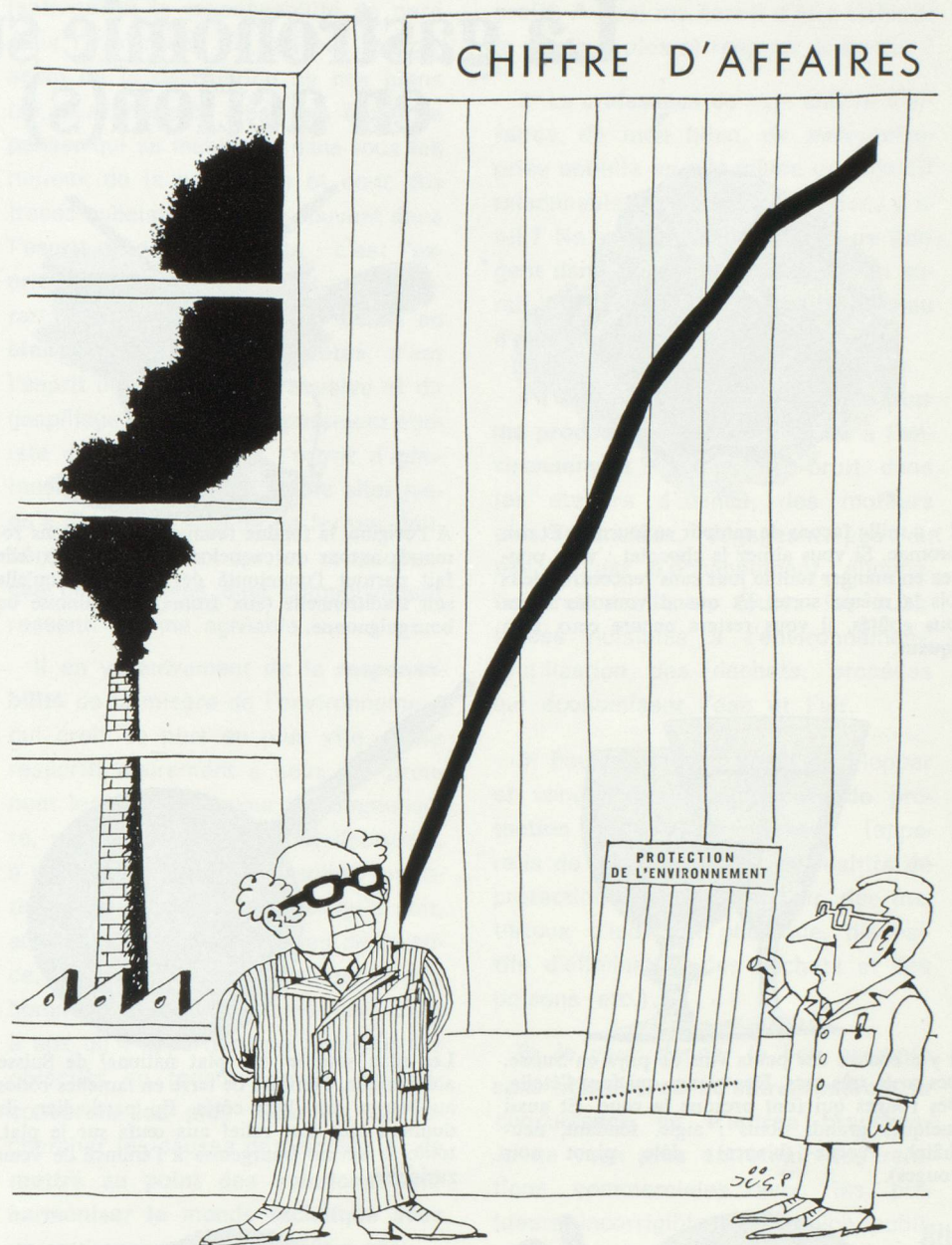
teneur de benzo-3,4-pyrène et d'autres substances cancérigènes ; ceci apparaissant, par exemple, dans le deuxième rapport de la commission fédérale de l'hygiène de l'air. L'Union de Banques Suisses a manifesté de la sympathie pour la protection de l'environnement, mais à son avis il n'est pas question qu'elle y apporte un soutien financier étant donné que la branche bancaire, comparée à l'industrie, ne contribue que dans une mesure extrêmement faible à la pollution de l'environnement. A l'origine de cette opinion se trouve une connaissance défailante de l'interdépendance étroite qui existe entre la croissance économique (dans laquelle toute grande banque prend part de façon décisive) et ses répercussions sur l'environnement.

On ne peut pas faire grief à un fonctionnaire moyen de ne pas encore tenir compte dans ses décisions des constatations qui sont relativement récentes, même pour la Science. Mais **ceux qui portent la responsabilité de ce que sera notre avenir** — et parmi eux on compte sans aucun doute les dirigeants de l'industrie et de l'économie européennes — doivent maintenant faire porter toutes leurs facultés intellectuelles sur les conclusions qui ressortent des faits suivants :

1° **Notre espace vital est limité** : nos ressources en air, en eau et en énergie, mais aussi notre capacité d'adaptation au bruit, aux gaz d'échappement et aux modifications des denrées alimentaires sont limitées.

2° **Une croissance illimitée** de la population, de l'économie et de nos exigences **n'est pas possible** dans cet espace limité. La croissance aura un jour ou l'autre une fin, soit violente, soit amenée par nous de façon intelligente.

3° **Ce qui est techniquement faisable** ne devra désormais être exécuté **que si cela ne nuit en aucune façon aux hommes et à leur environnement naturel.**



4° Dans les **calculs de rentabilité** concernant les phénomènes économiques, quels qu'ils soient, il faudra désormais tenir compte de la **protection de l'homme** et de son environnement.

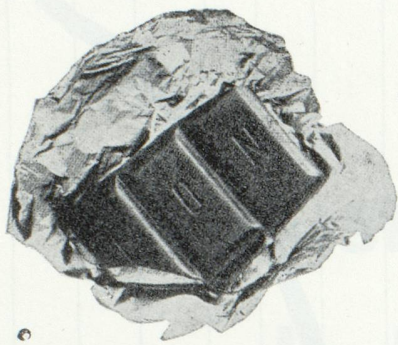
En matière de protection de l'environnement, l'exigence selon laquelle il revient à l'industrie de s'occuper de façon particulièrement intensive du rétablissement et de la sauvegarde de nos conditions fondamentales de vie, repose sur deux faits concrets : d'un côté, **l'industrie prend part dans une**

**large mesure à la destruction de nos ressources vitales**, et de l'autre, seule l'industrie **dispose des moyens technologiques** pour remédier à l'état actuel des choses.

En Europe, la part de l'industrie dans la pollution atmosphérique est de 15 à 20 %.

Dans le domaine de la **pollution de l'eau**, on peut en attribuer environ 40 % (dans les pays sans industrie primaire comme la Suisse) ou jusqu'à 60 % à la production industrielle. La responsabilité de l'industrie

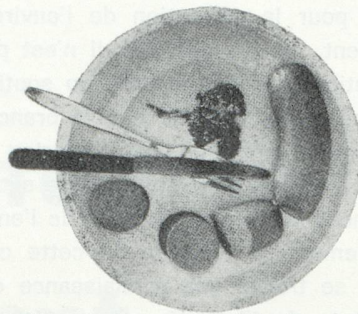
# La gastronomie suisse en action(s)



Il y a mille façons de remplir sa journée. Et son estomac. Si vous aimez le chocolat : vous pouvez en manger tout le jour sans rencontrer deux fois la même sorte. Et quand vous les aurez tous goûtés, il vous restera encore ceux à la liqueur.



A l'origine, la fondue réunissait les cantons romands autour du caquelon. De nos jours, elle fait partout l'unanimité des convives, qu'elle soit traditionnelle (aux fromages), chinoise ou bourguignonne.



On fume encore souvent à la ferme. Ne manquez pas un de ces saucissons campagnards noircis dans la cheminée ou le fumoir. Ils en gardent un goût de terroir authentique et savoureux.



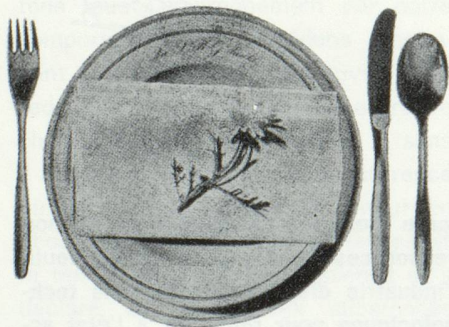
Il y a encore des petits vins de pays en Suisse. Des rosés très secs. Des blancs qui font l'étoile. Des rouges qui font presque la roue. Et aussi quelques grands noms : aigle, fendant, neuchâtel, yverne (blancs) ; dôle, pinot noir (rouges).



Les rösti sont le vrai plat national de Suisse alémanique. Pommes de terre en lamelles rôties au beurre des deux côtés. En particulier, ils donnent tout leur relief aux œufs sur le plat, toute sa saveur bourgeoise à l'émincé de veau zuricoise.



Pas de pourboire au cinéma, ni au théâtre (ce geste pourrait être mal interprété). Par contre, soyez libéral avec la femme de chambre, le portier, le garçon, le pompiste. Et le chauffeur de taxi !



Etes-vous invité à dîner ? Félicitations. En Suisse, cela veut dire midi trente. A souper ? 19 heures. Vous mangerez copieusement. Apportez beaucoup d'appétit et quelques fleurs.



S'il vous reste encore une petite place dans vos bagages : presque chaque ville à sa spécialité de friandise : turrigel zuricois, leckerli bâlois, zunge de Schaffhouse, tourte au kirsch de Zoug, etc. (Mais ne les mangez pas avant d'arriver à la maison !)



Au temps des diligences chaque canton suisse battait monnaie. La plus petite pièce était le batz ou batzen. D'où l'expression que vous entendez encore : « Il ne vaut pas un batz. » Heureusement, la monnaie est fédérale aujourd'hui et dans quelque 160 succursales de l'UBS, les mêmes billets, les mêmes écus, et les mêmes services vous attendent.



## UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT  
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE  
UNION BANK OF SWITZERLAND

est beaucoup plus grave si on lui impute aussi la dégradation de nos conditions de vie causée par ses **produits**. Les eaux résiduaires, ménagères et agricoles elles-mêmes, avec lesquelles les milieux moins compréhensifs des industriels aiment à se comparer pour s'excuser, contiennent actuellement une grande quantité de produits chimiques, et la pollution atmosphérique est même en grande partie (jusqu'à 85 %) occasionnée par les produits de l'industrie automobile et de celle du chauffage au fuel. A ceci s'ajoute le fait que la **nourriture humaine est chargée de substances étrangères et toxiques** (antibiotiques, hormones, insecticides) qui ont ici une importance particulièrement grande puisque ces substances menacent directement le développement de l'humanité. Mais l'industrie avec tout ce qui en dépend est aussi la cause prédominante de la **défiguration de nos paysages** et est à l'origine du **bruit** nuisible à l'homme, que ce soit sur les lieux de production, ou que ce soit par des produits fabriqués selon des méthodes surannées.

On entend souvent les responsables, qui aimeraient bien se cantonner dans les vieilles conceptions industrielles, objecter que cette évolution ne doit pas être imputée à l'industrie, mais, bien au contraire, aux vœux mal orientés des consommateurs. Mais cette façon de penser est trop simpliste et trop facile, et elle n'est pas plus vraie que l'affirmation de ces défenseurs de l'environnement partiaux qui considèrent l'industrie comme la seule coupable.

La destruction de nos ressources vitales a atteint aujourd'hui un tel degré qu'elle menace chaque homme au même titre, qu'il soit industriel ou agriculteur, responsable ou exécutant, consommateur ou agent de pollution. Il est aussi dénué de sens, que contraire aux impératifs de la production, de se contenter maintenant de rejeter la faute d'un groupe d'intérêts à l'autre, du consommateur au producteur, ou vice-versa, ou même à la col-

lectivité où la responsabilité se perd dans l'irrationnel. Ce qui est responsable de la destruction de nos biens les plus précieux, c'est **une façon de penser** qui se manifeste dans tous les milieux de la population et dont des traces subsistent encore souvent dans l'esprit de nos magistrats : c'est **l'esprit de l'insouciance** quant aux générations futures, mais aussi **quant au bien-être de nos compatriotes**, c'est l'esprit de l'exploitation abusive et du gaspillage dans l'intérêt purement égoïste du moment, c'est l'esprit d'ignorance, on peut parfois même aller jusqu'à dire de la volonté de fermer délibérément les yeux sur les conséquences désagréables d'un comportement ressenti comme agréable.

Il en va autrement de la **responsabilité** de la misère de l'environnement qui croît de plus en plus vite : elle ressortit clairement à ceux qui prennent les décisions pour la communauté, c'est-à-dire à **l'élite intellectuelle**, à ceux qui ont reçu une solide formation dans un domaine, quel qu'il soit, aux ingénieurs, aux hommes de science, aux médecins, aux juristes et aux hommes politiques. Maintenant c'est à eux qu'il appartient de redéfinir les objectifs en tenant compte des découvertes les plus récentes, de rechercher les causes des erreurs et de **mettre au point des solutions pour harmoniser le monde technique avec un environnement digne d'être vécu**.

Aujourd'hui on est en droit d'attendre d'un responsable de l'industrie qu'il prenne en considération les points suivants :

1° **La destruction de nos ressources vitales** telle qu'elle progresse aujourd'hui, **atteint aussi le nerf vital de l'industrie**. La destruction de nos structures économiques en sera le premier résultat. Les forces qui voudraient actuellement détruire notre société tirent aujourd'hui plus de substance de la misère de l'environnement qu'autrefois de la pauvreté.

2° Il faut repenser les objectifs et les priorités de l'industrie. **La vie — au moins la survie — a le pas sur le**

**profit**. A quoi me sert-il d'être riche si je ne peux plus ni respirer ni dormir ?

3° La **croissance** de mon chiffre d'affaires, de mon bilan, de mon entreprise est-elle en elle-même un objectif raisonnable ? Quelles alternatives y a-t-il ? Ne peut-on aussi gagner de l'argent dans la consolidation ? Qu'en serait-il d'une **meilleure qualité** au lieu d'une plus grande quantité ?

4° Comment puis-je **mieux adapter ma production et mes produits à l'environnement** ? Moins de bruit dans les ateliers d'usines, des moteurs plus silencieux, dégageant peu ou pas de gaz d'échappement, élimination rationnelle de toutes les substances nuisibles à l'environnement, réutilisation des déchets, procédés qui économisent l'eau et l'air.

5° Pourrais-je moi aussi développer et vendre des **équipements de protection** de l'environnement (appareils de mesure, filtres, dispositifs de protection pour l'eau et l'air, des matériaux d'isolation phonique, dispositifs d'élimination des déchets et des poisons etc.).

6° Je veux donner le bon exemple **sans attendre ce qu'entreprendront la concurrence ou d'autres branches**. Je ne veux plus entretenir des relations commerciales avec les polueurs incorrigibles ; l'opinion publique aura bientôt raison d'eux.

Un industriel qui fait des progrès dans ce sens, constatera bientôt que **ses produits auront plus de succès sur le marché** grâce à l'image de marque, aujourd'hui si importante pour le public. Il constatera aussi que l'industrie et la protection de l'environnement ne sont absolument pas incompatibles, ni même ennemies l'une de l'autre. Lorsque l'industriel aura trouvé **la synthèse entre industrie et protection de l'environnement** il commencera à prendre goût à la conception nouvelle de rentabilité à long terme et il ressentira une satisfaction supplémentaire en pensant qu'il a replacé son entreprise au service de la communauté.